

COMPTE -RENDU RÉUNION DE QUARTIER GARE JEUDI 19 SEPTEMBRE AU CENTRE CULTUREL JEAN-COCTEAU

Informations à partager

• Le compostage : Samedi 21 septembre, une formation a été dispensée par la Communauté urbaine GPSEO sur le compostage. Des composteurs individuels étaient proposés contre une participation de 20 euros. Vous trouverez ci-contre le lien pédagogique à cet usage :

Nous envisageons d'implanter un site de compostage dans le quartier. Cela ne peut se faire qu'avec votre collaboration. En effet, il faut entretenir et faire vivre ces bacs grâce à des ambassadeurs. N'hésitez pas à vous signaler pour créer ce groupe ! Nous avons eu le plaisir d'accueillir à notre réunion le Conseil Syndical de la copropriété Les Forestières, Impasse Gustave Eiffel. Il s'occupe des démarches nécessaires à cette installation.

• Les Festivités : Dans le cadre de l'itinérance souhaitée par l'Équipe municipale, la Fête du Céleri a eu lieu au Quartier des Plantes d'Hennemont sur le terrain Intégraterre, géré par l'association ELLSA. Traditionnellement organisée le 1^{er} week-end du mois d'octobre, la Fête du Céleri est soumise aux aléas météorologiques, qui n'ont pas été favorables cette année. Pour autant ce fut, pour beaucoup, une découverte du lieu. Il y avait de nombreux stands, des animations diverses, deux concerts, la guinguette en ouverture le samedi soir et la restitution des Olympiades achéroises avec la thématique Slam. Cette fois, pas de défis par quartier mais par affinités. Et c'est vous qui, en majorité, avez été salués pour votre production. Félicitations ! Ces ateliers d'écritures sur le thème « Être Jeunes / Être Libres », en slam sur un air instrumental, nous auront tenus en haleine !

• Zone 30 : La régulation de la vitesse à 30 km/h est effective. On peut espérer un meilleur respect du code de la route pour une circulation plus harmonieuse entre les vélos et les véhicules motorisés pour le confort de tous et toutes. Des contrôles de vitesse pourront être effectués par la Police municipale comme la Police nationale. Des radars pédagogiques vont être déployés.

• Aire de jeu de la lisère Saint-Jean : Les jeux vont être, après engazonnement, livrés et mis à votre disposition. Les plantations d'arbres seront effectuées en novembre.

• Ferme photovoltaïque : Vous avez été consultés, lors d'un sondage citoyen au sujet de l'implantation d'une ferme photovoltaïque. Les partenaires ont été choisis et l'étude a débuté.

Les atouts des conseils de quartier



• Une cohésion sociale améliorée



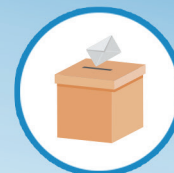
• Un ancrage des projets municipaux dans la durée



• Un processus de décisions accéléré et conforté



• Une qualité de l'action publique améliorée



• Un exercice de la démocratie renouvelé



• Une éco-citoyenneté favorisée

Nous aurons, durant ces cinq prochaines années, l'occasion de vous faire part des avancées.

- Parking Relais Indigo : Nous vous rappelons que M. le Maire et Camille Vaur, élue aux mobilités et au commerce, ont mené des négociations avec les dirigeants du parking Relais Indigo pour qu'une meilleure signalétique soit effectuée et que vous puissiez bénéficier d'un tarif préférentiel. Le but étant de vous inciter à vous y garer et à occuper les étages inoccupés du parking.

- Parking du cimetière : L'étude concernant le parking du cimetière est toujours en cours. Le but étant de le compartimenter en deux afin que les visiteurs du cimetière puissent y trouver de la place. La Police municipale verbalise régulièrement. Nous vous rappelons qu'afin d'éviter les vols, il vaut mieux ne rien laisser dans les voitures.

- Numérotation des bus : La nouvelle numérotation des bus A1 ,24 et A5 ne vous posent pas de soucis, un affichage est fait sur les arrêts concernés. France Mobilité a souhaité cette harmonisation pour une meilleure compréhension et éviter les doublons sur l'ensemble de son réseau de transports.

Parole aux habitants

- Vous avez remarqué des antennes sur des immeubles : les opérateurs peuvent se rapprocher des bailleurs ou des syndicats de copropriétés sans que la mairie en soit informée. Les accords financiers qui en découlent sont une source de financement.

- Vous signalez une nouvelle fois les incivilités, les bruits nocturnes de personnes alcoolisées sur le parvis de l'Espace Boris-Vian. Ces faits ont été relayés à la Police Nationale.

- Vous avez vu place Simone Veil, une dame et son enfant, qui font la mendicité. Un signalement a été fait. Je rappelle que faire le 17 est toujours utile et permet le référencement du délit pour un travail de fond des services de police.

- Un marquage des zones de stationnement, voire l'étude d'un usage privatif à l'impasse François Truffaut est souhaité. Régulièrement, des voitures y sont garées devant les sorties des halls d'immeubles, des voitures pourraient entraver l'accès aux véhicules prioritaires.

- Il est demandé de remettre une grille au square Marcel-Carné. Il a été constaté que des enfants échappaient à la surveillance des accompagnants.

- Rue Pierre et Marie Curie, un affaissement de la chaussée vous inquiète, à signaler à la CU qui semble en avoir la compétence.

- Vous avez remarqué de la location régulière et irrégulière d'appartements, en résidence privée, et vous souhaitez savoir comment cela est légiféré.

- Vous signalez des voitures ventouses, tous les mois un enlèvement est fait. Sachez qu'il y a un processus à respecter.

En attendant notre prochaine réunion de quartier, le jeudi 28 novembre, nous restons à votre écoute.

Evelyne Beaudichon
Martin Dessaigues

